

Radioembolisation hépatique 1^{ère} et 2^{ème} phase

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des

médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie. N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du rapport bénéfice-risque de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour limiter votre exposition aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examen scanographiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés ponctuellement.

Toutefois, les effets des rayons X à faibles doses bien que très rares, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions répétées au niveau de la même région.

Madame, Attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. L'examen pourrait être alors réfuté.

Nature de l'acte

Une **radioembolisation hépatique** est un geste qui se déroule en deux phases, espacées de 15 jours.

La première phase permet de préparer le patient en vue de l'injection intra-artérielle d'une substance radioactive, l'Yttrium, qui aura lieu lors de la seconde phase de radioembolisation. Lors de cette préparation, le radiologue sélectionnera le ou les meilleurs sites pour injecter le produit actif lors de la 2^e phase

Le suivi de l'évolution du traitement se fait par l'intermédiaire de scanner voire d'IRM.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

Unité d'imagerie digestive diagnostique et thérapeutique

📍 Hôpital Haut-Lévêque + chu-bordeaux.fr

Histoire naturelle de l'affection

Si vous acceptez : l'acte interventionnel que l'on vous propose peut permettre de traiter votre maladie hépatique.

Si vous refusez : votre maladie hépatique pourra s'aggraver.

Déroulement de l'acte

A l'heure de votre rendez-vous, vous serez accompagné(e) par les ambulanciers ou le brancardier munis de votre dossier médical complet, dans le service de Radiologie.

Dès votre arrivée, vous serez conduit(e) dans la salle de préparation et pris en charge par une infirmière, une aide-soignante ou un manipulateur qui vous informera du déroulement de l'examen.

On s'assurera de la faisabilité de l'examen et de l'absence de contre-indication. Une surveillance cardiaque et une perfusion sont mises en place.

L'examen se déroule sous anesthésie locale.

Après désinfection cutanée, le radiologue ponctionne l'artère fémorale au pli de l'aîne. Le premier temps de l'examen consistera en une cartographie globale des artères digestives. Un petit tuyau souple (sonde) est ensuite monté au niveau des artères concernées. Les opacifications se feront par injection de produit iodé à l'aide d'un injecteur électrique.

Lors de la première phase, ou phase de préparation, l'injection du produit radioactif se fera par l'intermédiaire du cathéter

dans la branche artérielle vascularisant la lésion. A la fin de l'acte, le radiologue retirera le matériel du pli de l'aîne et effectuera un point de compression de 10 min afin d'arrêter le saignement. Un pansement compressif sera fait par la suite.

Vous serez ensuite conduit par un brancardier dans le service de médecine nucléaire où sera réalisée une scintigraphie. Le résultat de cet examen conditionne la réalisation de la seconde phase de radioembolisation.

Cette deuxième partie du traitement, réalisée 15 jours plus tard, se déroule dans les mêmes conditions que la première phase détaillée plus haut.

L'injection des particules radioactives d'Yttrium se fera par l'intermédiaire du cathéter dans la branche artérielle vascularisant la lésion.

Après avoir retiré le matériel, effectué une compression le radiologue réalise un pansement au niveau du pli de l'aîne.

Vous serez conduit le lendemain en service de médecine nucléaire où une nouvelle scintigraphie sera réalisée.

Bénéfices escomptés

L'objectif du traitement est d'obtenir une régression et une stabilisation d'une maladie hépatique déjà avancée.

Risques, incidents et complications

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité optimales, comporte un risque de complication, notamment :

Réaction d'intolérance (principalement chez les patients à terrain allergique) liée à l'injection du produit iodé. Généralement transitoires et sans gravité, les complications graves sont rarissimes (urticaire, œdème de Quincke, choc allergique ...). Le risque de décès est exceptionnel (moins d'un cas sur 100 000).

Des accidents rénaux, également liés au

produit iodé, sont notamment possibles chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein.

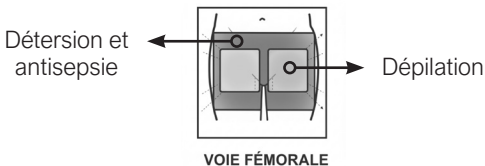
Un hématome : surveillance du point de ponction.

Risques liés aux rayons X : « Si au cours des semaines qui suivent l'intervention vous remarquez une rougeur ou une dépilation au niveau de votre peau, localisée au niveau de la région qui a été explorée, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe médicale qui vous a pris en charge afin qu'elle puisse assurer votre suivi ».

Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Vous devez être à jeun.

Vous recevrez des instructions concernant la douche obligatoire et la préparation du point de ponction dans le service d'hospitalisation (c'est une dépilation à la tondeuse et non au rasoir : schéma ci-dessous)



Il est essentiel de nous signaler tout antécédent ou tout terrain allergique (asthme, urticaire, allergie à l'iode, œdème de Quincke). De plus, les diabétiques prenant des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) doivent également le signaler car ce traitement doit être interrompu durant quelques jours.

Veillez également nous signaler, le plus tôt possible, si vous prenez un traitement anticoagulant (ex. : Aspepic®, Kardegic®, Plavix®, Sintron®, Previscan® ou autres).

Un bilan sanguin complet vous sera fait lors de votre hospitalisation.

A votre retour dans votre service, vous devez rester allongé(e) pendant 24h pour éviter un éventuel saignement au niveau du point de ponction. Vous pouvez vous alimenter et boire normalement.

De retour à votre domicile, en cas de saignement ou de changement de couleur au niveau du point de ponction, de fièvre, de frissons, de douleurs, une sensation de froid, une modification de la sensibilité, ou un changement de couleur de la jambe du côté de la ponction, ou si vous avez une boule qui persiste au niveau du point de ponction dans les semaines qui suivent l'examen.

Appelez immédiatement votre médecin traitant ou, le cas échéant, notre équipe médicale au 05 57 65 64 44

Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos d'une radioembolisation hépatique.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance de la fiche d'information et obtenu toutes les informations que je souhaitais, je donne mon accord pour que soit réalisé une radioembolisation hépatique

Bordeaux, le

Signature

Vous trouverez ci-dessous un lien ainsi qu'un code QR vous permettant de visualiser une vidéo informative sur la radio-embolisation hépatique :

[La radioembolisation hépatique](#)



Hôpital Haut-Lévêque
imagerie.magellan@chu-bordeaux.fr
Tél. 05 57 65 64 44

+ [chu-bordeaux.fr](#)